



COMMUNE DE CORNAUX

Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 720'000.00 pour la réalisation des infrastructures et du PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux) – secteur Clos St-Pierre

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Comme précisé dans le rapport ci-joint concernant l'étude technique du Bureau VBI relative au renouvellement des réseaux urbains au Clos-St-Pierre et au chemin des Chênes, du 15 février 2022, nous vous soumettons une demande de crédit de CHF 720'000.00 destinée :

- Au renforcement du réseau d'eau potable et de défense incendie ;
- Au renforcement et modernisation du réseau électrique ;
- Prolongement du PGEE pour se raccorder au réseau existant au chemin des Ecoliers.

Bien que le rapport du Bureau VBI porte sur les réseaux urbains du Clos-St-Pierre et du chemin des Chênes, nous tenons à préciser d'emblée que la présente demande de crédit concerne uniquement la rue du Clos-St-Pierre.

En effet, lorsque nous nous sommes penchés sur ce dossier l'automne dernier, nous avons mandaté le Bureau VBI pour faire l'étude sur la rue du Clos-St-Pierre et en parallèle sur le chemin des Chênes, ceci à la suite des inondations du mois de juin 2021. De ce fait, il nous a paru utile de faire également cette démarche sur ce réseau qui présente des risques élevés d'inondations qui pourraient se répéter à futur.

Toutefois, par rapport aux importants crédits sollicités, dans le domaine des infrastructures, nous ajournons l'éventualité d'effectuer les travaux du Chemin des Chênes, pour l'instant.

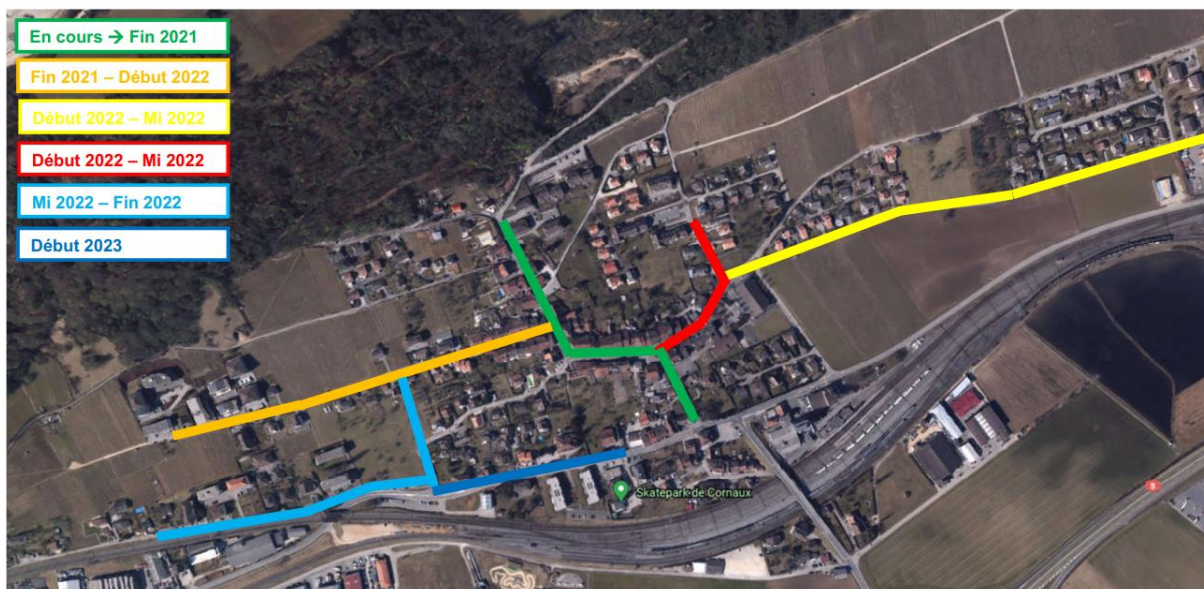
Chauffage à distance « CAD »

Nous souhaitons également préciser que notre demande de crédit est liée aux travaux en rapport avec le CAD. En effet, selon la planification faite par le Groupe E Celsius, l'itinéraire adopté emprunte, depuis Cressier, le chemin des Ecoliers puis le Clos-St-Pierre pour se connecter aux conduites déjà installées dans la rue des Fontaines, devant la Maison de Commune.

Il s'agit donc de bénéficier de la synergie offerte par ces travaux pour réaliser nos infrastructures.

Nous soulignons qu'au passage de ces conduites, les collèges ainsi que les bâtiments communaux seront raccordés au CAD. Nous précisons que le remplacement de nos installations de chauffage, situées dans le collège Nord, aurait dû être effectué, il y a quelques années déjà. Celles-ci alimentent les collèges, la salle omnisports, la salle ta'tou, l'ancien collège ainsi que la Maison de Commune.

Nous signalons que le Groupe E Celsius raccordera gratuitement nos bâtiments.



NB : les dates figurant sur cette carte ne sont plus tout-à-fait d'actualité

Réseau d'eau potable et défense incendie

Le renforcement de la conduite d'eau de boisson permettra d'alimenter sans problème les futurs immeubles du quartier résidentiel « Le Clos », qui comprendra des appartements avec encadrement et permettra également d'améliorer le réseau d'eau et de défense incendie prévu au Clos-St-Pierre.

Réseau électrique & Swisscom

Il y a lieu de renforcer l'alimentation électrique destinée à l'immeuble Clos-St-Pierre (actuellement notre réseau n'est pas suffisant). Une alimentation depuis l'armoire électrique BT, sise devant la salle ta'tou - qui est appelée à être remplacée - devra de toute façon être réalisée.

Comme mentionné dans le rapport du Bureau VBI, il y a lieu de réorganiser spatialement, ceci avec une nouvelle distribution – principalement par suite de la suppression de la batterie Swisscom (17 tubes) - les différents services se trouvant sous la chaussée du Clos-St-Pierre.

De ce fait, une modification du réseau BT existant ainsi qu'un assainissement de l'éclairage public sont prévus sur cette rue.

Evacuation des eaux claires « PGEE »

Compte tenu de l'ouverture de la chaussée pour les travaux liés au CAD ainsi que ceux mentionnés ci-dessus, il nous a paru judicieux et sensé d'y intégrer le système séparatif des eaux claires et des eaux usées « PGEE ».

Travaux devant le collège

Nous relevons que les aménagements surfaciques, destinés à sécuriser la sortie devant le collège, ayant fait l'objet de la demande de crédit accordée par votre Conseil, en 2020, ont été reportés à deux reprises pour ne pas gêner l'enseignement des élèves des collèges. Aujourd'hui, en rapport avec les travaux du CAD, nous avons convenu que ceux-ci devront s'exécuter durant les vacances scolaires de l'été prochain.

Analyse financière

Nous rappelons que lors de toutes constructions raccordées au réseau communal, des taxes de raccordement importantes sont facturées par la commune. Ces dernières contribuent à amortir les coûts de construction et d'équipement destinés à ces dernières.

En ce qui concerne la présente demande de crédit, nous pouvons préciser que les coûts engendrés par ces travaux n'auront que peu d'impacts sur les budgets communaux à venir.

Subventions

Comme pour les travaux du PGEE réalisés à la rue des Fontaines et prochainement sur la rue du Vignoble, nous pourrions bénéficier d'une subvention de 40 % de la part du Canton, pour ceux-ci.

Une subvention provenant de l'ECAP pourra également être obtenue pour la sécurité incendie.

Coûts par domaine (y.c. divers et imprévus et TVA)

Réseau d'eau de boisson + défense incendie	CHF 250'000.00
Réseau électrique + éclairage public	CHF 260'000.00
Réseau PGEE (eaux claires/eaux usées) y.c. génie civil	CHF 210'000.00

Total : **CHF 720'000.00**

Comme vous pouvez le constater, le coût lié aux travaux du système séparatif PGEE représente moins d'un tiers de la demande de crédit alors que les deux tiers représentent une amélioration importante des infrastructures des réseaux électriques, de l'eau de boisson et de la sécurité incendie.

En conclusion, comme pour les travaux exécutés jusqu'à ce jour, nous souhaitons profiter des travaux liés au CAD afin de créer une synergie dans l'exécution de ceux-ci, qui ont un impact qualitatif et quantitatif pour l'avenir de notre village.

Au vu de ce qui précède, nous espérons obtenir votre aval en vue de la réalisation de ces travaux. Aussi, nous vous remercions de prendre acte des présents rapports et de ratifier la demande de crédit sollicitée.

Cornaux, le 21 février 2022

C O N S E I L C O M M U N A L

Annexes :

- rapport du Bureau VBI relatif au renouvellement des réseaux urbains au Clos-St-Pierre et au chemin des Chênes, du 15 février 2022
- un arrêté



REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

COMMUNE DE CORNAUX

ARRETE

Relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 720'000.00 pour la réalisation des infrastructures et du PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux – Secteur Clos St-Pierre

du 14 mars 2022

Le Conseil général

Vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964,
Vu le rapport du Conseil communal, du 21 février 2022,
Entendu le rapport de la Commission financière,
Entendu le rapport de la Commission des SI-TP
Sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

Article premier – Un crédit d'investissement de CHF 720'000.00 est accordé au Conseil communal pour la réalisation des infrastructures et du PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux) – Secteur Clos St-Pierre.

Art. 2. – La dépense, après déduction des subventions, sera portée au compte des investissements et amortie, conformément à la loi:

a) au taux de 2% l'an à charge des chapitres:

- 61500 "Routes communales",
- 71000 "Approvisionnement en eau",
- 72000 "Traitement des eaux usées",
- 72030 "Traitement des eaux claires",

b) au taux de 3% l'an à charge du chapitre 87110 "Réseau électrique".

Art. 3. – Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Art. 4. – Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président,

La secrétaire,

Cédric Divernois

Helena Houttuin